



# FORMATION RTAA DOM

## CAUE de La Réunion

12, Rue Monseigneur de Beaumont Saint-Denis

**Dans le cadre de la formation professionnelle le CAUE organise une formation sur la RTAA Dom dont la révision est applicable depuis le 1er juillet 2016. Deux formules au choix : d'une demi journée d'information ou de 2,5 jours de formation.**

**Formateurs : Néjia Ferjani et Aurélie Lenoir (IMAGEEN)**

## PROGRAMME

### Les objectifs :

- Connaître la réglementation thermique, aération, acoustique
- Avoir un retour d'expérience sur la mise en place de cette réglementation
- Connaître les évolutions de la réglementation avec l'application des textes parus le 13 janvier 2016
- Appliquer la réglementation sur des cas concrets

### Vendredi 14 octobre 2016

#### Introduction de la formation RTAA Dom

##### 08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Historique de la mise en place de cette réglementation
  - Présentation de la RTAA Dom
  - Retour des contrôles réalisés par la DEAL (Sophie Le Garrec)

### Mardi 18 octobre 2016

#### Ventilation naturelle, aération, protection solaire des parois

##### 08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Ventilation naturelle : porosité des pièces principales, équilibre des façades, balayage des pièces principales, ouvertures intérieures
  - Mise en application sur des cas concrets

##### 12h00 : Pause déjeuner

- 13h30-17h00 :**
- Aération des pièces de service
  - Protection solaire des parois : définition de la résistance thermique et du facteur solaire, calculs de facteur solaire et solutions de protections solaires des parois
  - Mise en application sur des cas concrets

### Mercredi 19 octobre 2016

#### Protection solaire des baies, eau chaude sanitaire, acoustique

##### 08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Protection solaire des baies : définition du facteur solaire des baies, tableaux et outil de calcul du coefficient d'ombrage
  - Eau chaude sanitaire : règles de dimensionnement
  - Mise en application sur des cas concrets

##### 12h00 : Pause déjeuner

- 13h30-17h00 :**
- Acoustique vis-à-vis des bruits intérieurs : exigences d'isolement des parois, exigences sur les baies des pièces principales, exigences sur les bruits d'équipements, exigences sur les réseaux d'évacuation des eaux
  - Acoustique vis-à-vis des bruits extérieurs : exigences d'isolement des façades
  - Mise en application sur des cas concrets



# FORMATION RTAA DOM

CAUE de la Réunion - 2016

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CAUE au plus tard le 11 octobre 2016

12 rue Mgr de Beaumont – BP 868 – 97477 Saint-Denis Cedex  
ou par fax au 0262 21 37 52

Renseignements : Secrétariat du Caue 0262 21 60 86 / [courrier@caue974.com](mailto:courrier@caue974.com)

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Raison sociale ou organisme : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

E-mail : .....

**Formule 1:**

Je souhaite participer uniquement à la matinée d'introduction et d'information  
le **vendredi 14 octobre**.

Je joins un chèque de 50 € en confirmation de mon inscription.

**Formule 2 (16 participants) :**

Je souhaite participer à la formation complète de 2,5 jours :

**matinée du vendredi 14, journées du mardi 18 et du mercredi 19 octobre.**

Je joins un chèque de 360 € en confirmation de mon inscription.

(La restauration est dans ce cadre précis prévue sur place et incluse dans le coût)

Nous attirons votre attention sur le fait que la formule n°2 peut accueillir 16 participants. La formule n° 1 pourra accueillir une cinquantaine de participants. La confirmation de l'inscription sera prise en compte à réception du chèque ou du document de prise en charge de votre organisme de formation. Les annulations à moins de 72 heures avant la formation ne pourront être remboursées.

Date : .....

Signature .....